

La CSC veut moins d'élèves par classe

■ Le syndicat chrétien, qui défend le Pacte d'excellence, présente son mémorandum en vue des élections du 26 mai.

Pour l'enseignement francophone, les élections du 26 mai se présentent comme un carrefour décisif. La majorité issue du scrutin décidera-t-elle de poursuivre la trajectoire du Pacte d'excellence, d'en modifier quelques balises, ou de radicalement changer de route ?

Alors qu'elle dévoile son mémorandum ce jeudi à *La Libre*, la CSC-Enseignement "veut se situer dans le cadre des équilibres prévus par le Pacte", précise son secrétaire général Eugène Ernst. C'est de bonne guerre cependant, le syndicat pose de nombreuses et parfois exigeantes conditions à la poursuite de quelques mesures prévues par la réforme.

Le refinancement de l'enseignement est au cœur des souhaits

Parmi les points qui seront débattus après les élections, on retrouve le tronc commun de cours que tous les élèves devraient suivre jusqu'à l'âge de 15 ans. Discutée sur le terrain, critiquée par l'opposition libérale, cette mesure n'en demeure pas moins un des piliers de la réforme. Ce pilier, la CSC le défend, mais prévient : "La diminution significative et contraignante du nombre d'élèves par classe est une des conditions sine qua non de la réussite du tronc commun."

"Pour nous convaincre de la nécessité d'une régionalisation, il faudra nous prouver qu'elle permettrait de mieux financer l'enseignement."

Eugène Ernst

Secrétaire général de la CSC-Enseignement

Pour atteindre un tel objectif, le syndicat entend alléger la grille horaire des cours des élèves sans toucher au volume d'emploi. Mais il souhaite surtout – c'est un grand axe de son mémorandum – que l'enseignement soit refinancé. "On n'a pas chiffré ce refinancement, mais j'évoque un minimum de 600 millions d'euros pour l'enseignement obligatoire et supérieur d'ici 2030", précise Eugène Ernst.

Une position pragmatique sur la régionalisation

Au-delà du Pacte, la CSC insiste pour que des mesures structurelles soient engagées pour lutter contre la pénurie d'enseignants. Pour l'heure, dans la plupart des solutions proposées par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le syndicat ne voit que des "pseudo-sparadraps". En guise de revendications, Eugène Ernst demande une revalorisation des salaires des enseignantes qu'il discutera lors des prochaines négociations sectorielles. "Dans notre société où l'argent tient une place centrale, une telle revalorisation

améliorera l'attractivité du métier et augmentera la considération que la société pose dessus. Nous encourageons aussi à poursuivre la réforme de la formation initiale des enseignants. Nous souhaitons enfin amoindrir le marché scolaire. Celui-ci, dû à la concurrence entre les écoles, engendre le fait que beaucoup de parents se considèrent comme des consommateurs et ne respectent pas les enseignants. Pour amoindrir cette concurrence, nous défendons le principe du décret inscription dont la mouture actuelle doit cependant être évaluée, et la nécessité d'assurer une école de qualité à tous les enfants, ce qui n'est pas le cas."

Enfin, sur la question de la régionalisation de l'enseignement, la CSC défend une position non pas de principe mais de "pragmatisme". "Pour nous convaincre de la nécessité d'une régionalisation il faudra nous prouver qu'elle permettrait de mieux financer l'enseignement", met au défi Eugène Ernst.

BdO